



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Recensement de la population du 19 janvier au 25 février

Chaque année le recensement de la population est organisé par la mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de la population tiré au sort. Le recensement se déroulera du 19 janvier au 25 février.

Un courrier du maire informant du passage de l'agent recenseur sera distribué à chaque adresse concernée par le tirage au sort. **L'agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, vous remettra lors de son passage la notice sur laquelle figurera vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr.**

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Si vous le souhaitez l'agent recenseur peut vous aider. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur et afin qu'il ne se représente pas plusieurs fois à une même adresse, merci de répondre rapidement. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Les réponses sont confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous habitez Limoges et vous souhaitez savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires ? Vous pouvez contacter la mairie au 05 55 45 65 99. Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2023, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

CES AGENTS MUNICIPAUX SONT LES SEULS HABILITÉS PAR LA MAIRIE :



Virgile Ansel
Renoir



Françoise Bardot
Valadon Renoir



Cécile Bertani
Sainte-Claire
Révolution



Christelle Boulert
Le Colombier
La Borie



Évelyne Boulesteix
Les Ponts
Le Sablard



Élodie
Breton-Legros
Vincent Auriol
Mas Jambost
Le Mas Bouyol



Jonathan Buge
Le Gros Tilleul
CHU



Sandrine
Cavalhac
Le Mas Loubier
La Brègère



Marie-Lyse
Deconchat
Louyat
Étoile de Fontaury



Sandra Dussoubs
Fustel
de Coulanges
Jules Ferry
Durkheim



Éric Dutheil
Carnot
Cathédrale



Christophe Faure
Le Sablard
Portes-Ferrées
Magret



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 12 janvier 2023



Patricia Ghislain
Cathédrale
Émailleurs



Stéphanie Jaulhac
Beaublanc
Thuillat
Montjovis
Le Vigenal



Nacéra Khelil
Ruchaud-Curie
Puy Las Rodas



Jessy Lascaux
Landouge
Bellegarde



Franck Lhomond
Les Galeries



Olivier Madehors
Cathédrale
Les Halles



**Chloé-Rose
Mantrant**
Le Grand Treuil
Ester
Cité de la Bastide



Sabrina Martin
Le Puy Imbert
Beaubreuil
Les Homérides



Cyril Nicolas
Montplaisir
Les Coutures
La Gare



Ismaël Paulino
Les Charentes
La Visitation



Didier Pouget
Le Champ de Foire



Corinne Ricoux
Beaunes-les-Mines
Le Château d'eau
Gérard Philippe
ZI Nord



Benoît Roméo
Les Charentes



Caroline Sébile
Hôtel de Ville



Mounir Sissaoui
ZUP de Cognac
Olivier de Serres
Centre commercial
Cognac



Anthony Vennat
Le Roussillon

Réservistes



**Emmanuelle
Desenfant**



Mireille Guérin



Delphine Modard

Retrouvez le trombinoscope des agents recenseurs dans le magazine municipal *Vivre à Limoges* de janvier 2023 et sur [limoges.fr](https://www.limoges.fr) rubrique « Fil infos ».

2

Contact presse Ville de Limoges :
Claire GLÉDEL
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges